

*Initiatives ministérielles*

l'abandon de certains tronçons ferroviaires, ce qui n'est pas sans rapport avec le problème actuel.

Au moment où il a réduit le programme des avances de fonds dans le cadre du dernier Budget, le gouvernement a également annulé tous les crédits consacrés au programme de remise en état des tronçons secondaires. Il y a dans ma circonscription de Prince-Albert—Churchill River deux tronçons, soit celui qui relie Shellbrook et Blaine Lake, et celui qui relie Henribourg et Paddockwood. Ils contribuent pour des millions de boisseaux de blé. Les exploitants d'élévateurs sont tout à fait disposés à acheminer le grain jusque dans les années 2 000, voire au-delà, car ces tronçons sont tout à fait rentables. Tout le monde supposait qu'étant donné que le gouvernement s'était engagé à maintenir le système jusqu'à dans les années 2 000, il en assurerait l'entretien.

• (1550)

On a reconstruit les plates-formes de ces lignes ferroviaires et on a installé du ballast et des traverses neuves. Il ne manquait plus que de l'acier résistant. Mais, avec les compressions budgétaires du gouvernement, il est maintenant impossible d'obtenir cet acier résistant de sorte que les agriculteurs risquent sous peu de perdre ce quota de trois millions de boisseaux.

Cette situation se répète dans toutes les Prairies, ce qui signifie que le système fonctionnera à moins de 40 p. 100 de sa capacité. Il y aura donc un besoin accru d'acheminer le grain de façon ordonnée pour tirer profit du nouveau système de roulement rapide des stocks que nous sommes en train de mettre sur pied.

Par ailleurs, cela compromet tout le système des contingents qui fonctionne si bien au Canada. Nous avons pu conserver une instance de commercialisation, la Commission canadienne du blé, qui, tout le monde en convient, a été beaucoup plus avantageuse pour les producteurs que n'importe quel autre système de manutention du grain au monde. C'est certainement l'opinion de la grande majorité des agriculteurs des Prairies.

Ce système de contingents sera compromis parce que les producteurs qui craindront de ne plus pouvoir expédier tout leur grain, ou obtenir des avances de fonds exemptées d'intérêt, vont exercer toutes sortes de pressions pour que tout leur grain soit expédié en même temps. Pourquoi la capacité insuffisante du réseau devrait-elle permettre à un agriculteur d'expédier son

grain en septembre et de payer ainsi ses dépenses, alors que d'autres devront attendre à décembre, à mars ou à juin? Comme les agriculteurs ne pourront pas tous expédier leur grain en même temps mais qu'ils ont quand même besoin d'argent, ils exerceront de fortes pressions pour faire supprimer le contingentement sur lequel reposent nos systèmes de manutention et de transport du grain.

Ce qui me surprend également, c'est l'absence de consultations qui caractérise l'attitude du gouvernement face à l'agriculture. Comme je l'ai mentionné, ce sont les agriculteurs canadiens qui ont soutenu le parti d'en face durant ses années difficiles. Ils ont donc supposé que, lorsque le parti conservateur accèderait au pouvoir, ils auraient des amis au gouvernement et qu'ils seraient consultés en matière d'agriculture. Combien de fois a-t-on vu le contraire? Encore une fois cela ne s'est pas produit, parce que, comme l'a dit l'orateur précédent, on a fait des démarches dans toutes les régions du pays pour s'opposer très violemment à ce projet de loi.

Le comité consultatif de la Commission canadienne du blé, assurément un organe politique important dans les Prairies, a écrit au ministre d'État (Céréales) le 13 juillet dernier pour lui communiquer la recommandation adoptée à l'unanimité du comité consultatif de la Commission canadienne du blé au gouvernement fédéral, à savoir que pour la campagne agricole de 1989-1990 le programme d'avances en espèces fonctionne de la même manière que pour la campagne agricole 1988-1989.

En adoptant cette motion, le comité a fait remarquer qu'il voulait également reconnaître le fait que les facteurs économiques continuent de créer de graves difficultés financières à un grand nombre de producteurs de l'ouest du Canada. Je peux me porter garant de la véracité de ce fait. J'ai parlé à de nombreux agriculteurs dans ma circonscription et dans tout le nord de la Saskatchewan au cours des derniers mois et semaines.

Bien que les récoltes ne soient pas aussi mauvaises que l'année dernière parce qu'il a plu davantage, malgré une période de sécheresse et la qualité exécrable des céréales, il y a une grande quantité de blé fourrager dans le système, du blé qui ne vaut que la moitié que ce que les gens espéraient en obtenir. Non seulement la dette impayée des années précédentes subsiste, mais elle ne sera pas du tout remboursée cette année en raison de la très mauvaise qualité d'une grande partie du blé.